

SNEP 81

BULLETIN N° 35 septembre 2018

Expéditeur: SNEP-FSU
201 rue de Jarlard
81000 ALBI



Sommaire :

Page 1 : Edito.

Page 2 : Bureau départemental, Syndicalisation.

Page 3 : Fiche de syndicalisation .

Page 4 : AG de rentrée.

Assemblée Générale du SNEP 81 Jeudi 27 septembre 2018 - 18H30 collège Louisa Paulin REALMONT

Edito:

Après un bel été chaud et ensoleillé qui, il faut l'espérer, aura permis à chacun et chacune de bien récupérer, nous voilà repartis pour une nouvelle année scolaire.

Comme toujours, quelques temps forts ne vont pas manquer d'agrémenter notre activité syndicale. Parmi ceux-ci, les élections professionnelles, qui se dérouleront du 29 novembre au 6 décembre, tiendront une place particulière. Ces élections, pour le SNEP et la FSU, comme pour toutes les autres organisations syndicales d'ailleurs, sont déterminantes puisqu'elles attribueront, pour les 4 ans à venir, les moyens de contrôler et d'agir sur tout ce qui touche à nos carrières lors des commissions paritaires académiques ou nationales, mais aussi de défendre notre conception du système éducatif lors des comités techniques qu'ils soient départementaux, académiques ou nationaux. Pour le SNEP et la FSU les enjeux sont donc d'importance, et il s'agit à la fois d'obtenir l'adhésion de la profession et des personnels de l'éducation aux valeurs que nous défendons, mais aussi de retirer de ces élections une reconnaissance du travail effectué par notre organisation syndicale et ses militants.

Il y aura, à n'en pas douter, d'autres moments capitaux durant cette année et l'on peut penser en premier lieu à la nième réforme des retraites qui s'annonce.

Quelles seront les réactions de l'ensemble des fonctionnaires et des salariés du privé face à une remise en question en profondeur de notre système de retraite ?

Le fatalisme sera-t-il encore de mise ou assisterons-nous à un véritable sursaut contestataire contraignant le gouvernement actuel à d'autres choix ?

Le SNEP n'a pas de boule de cristal pour prédire l'avenir, mais, encore une fois, fera tout ce qui est en son pouvoir pour mener ses missions : informer, permettre les débats et organiser l'action.

Notre slogan pour les élections professionnelles à venir n'est-il pas « Avec le SNEP-FSU, j'agis ! » ?

André CASTELLAN (le 16 septembre 2018)



BUREAU DEPARTEMENTAL

* * * * *				* * * * *
* Secrétaire:	CASTELLAN	André	LGT Rascol	ALBI
* Trésorière:	LONGHI	Sylvette	LP Sidobre	CASTRES
* Membres:	CARIA	Jérémy	LPO Jean Jaurès	CARMAUX
* * * * *	CIBA	Karine	CLG Saut du Sabo	ST JUERY
* * * * *	CONTI-MARAVAL	Hélène	CLG Bellevue	ALBI
* * * * *	ESPOUNE	Maxime	LGT Borde Basse	CASTRES
* * * * *	GAUBERT	Jean-Luc	LP Rascol	ALBI
* * * * *	MAUROIS	Francis	Retraité	
* * * * *	RAVASIO	Daniel	Retraité	

L'AG de rentrée est toujours une bonne occasion pour tenter d'élargir le bureau départemental. N'attendez pas d'être sollicités pour venir renforcer l'équipe militante du SNEP Tarn.

SYNDICALISATION

Malgré un contexte économique difficile, qui pousse certains et certaines d'entre nous à devoir économiser sur la cotisation syndicale, le SNEP Tarn peut s'enorgueillir d'avoir maintenu son nombre d'adhérents en 2017/2018. La barre symbolique des 100 syndiqués a donc de nouveau été franchie (avec 102 syndiqués SNEP dans le département comme l'an passé). C'est non seulement pour l'équipe militante du Tarn un soutien extraordinaire, mais c'est aussi une forme de reconnaissance du travail mené qui donne énergie et volonté pour poursuivre notre engagement syndical. Que toutes celles et tous ceux qui ont soutenu le SNEP 81 par leur adhésion soient ici chaleureusement remerciés.

Nous espérons bien entendu que celles et ceux qui n'ont pas pu adhérer cette année auront l'opportunité de le faire.

Et nous avons toujours l'espoir que celles et ceux qui n'ont jamais adhéré au SNEP, ou qui n'ont plus pris de cotisation syndicale depuis un certain temps, viennent nous rejoindre. **Adhérer au SNEP n'est pas l'adhésion à toutes les idées et revendications portées par le SNEP.** Ce n'est pas non plus souscrire à une sorte d'assurance ou de mutuelle. Mais c'est apporter avant tout un soutien financier à une organisation qui œuvre pour la défense et la promotion de notre discipline et de ses acteurs.

Adhérez au SNEP et continuez à soutenir les actions de ses militants !

Anciens adhérents, quelles que soient les raisons qui vous ont amenées à vous éloigner du SNEP, venez de nouveau nous rejoindre. Il est temps de revenir vers le syndicat de l'EPS pour y apporter votre contribution même si celle-ci n'est que financière. Participez ainsi au développement de notre discipline.



Cette année, 9 collègues n'ont pas renouvelé leur adhésion dont 5 sont des retraités. La retraite n'étant pas signe d'arrêt de la vie sociale, nous espérons les retrouver très prochainement. Quant aux actifs qui ont fait l'impasse l'an dernier, espérons qu'eux aussi pourront revenir très vite.



Je renvoie ma fiche à l'adresse suivante : Sylvette LONGHI, 48 Bd Léon Bourgeois, Appt 307, 81100 CASTRES

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement		
	Nom :			Code établissement :		
	Nom de jeune fille :			Nom :		
	Prénom :			Adresse complète :		
	Adresse complète					
	Mail :					
	Téléphone fixe :					
Téléphone portable :						
Bulletins	Envoi des bulletins SNEP-FSU		Envoi du bulletin FSU ("POUR")		Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP-FSU - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.	
	<input type="checkbox"/> Version papier		<input type="checkbox"/> Version papier			
	<input type="checkbox"/> Adresse personnelle		<input type="checkbox"/> Adresse personnelle			
	<input type="checkbox"/> Adresse établissement		<input type="checkbox"/> Adresse établissement		Date et signature	
	<input type="checkbox"/> Version électronique		<input type="checkbox"/> Version électronique			
Envoi des hors séries "Contre pied" uniquement par voie postale						

Cotisations SNEP-FSU METROPOLE 2017-2018

Entourez votre catégorie professionnelle

	Catégorie/échelon										
	1	2	3	4/HEA1	5/HEA2	6/HEA3	7	8	9	10	11
	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	100 €	126 €	143 €	152 €	160 €	165 €	175 €	187 €	199 €	213 €
Prof EPS classe normale biadmissible			149 €	156 €	165 €	177 €	186 €	199 €	214 €	230 €	239 €
Prof EPS Hors Classe - Prof Sport HC	199 €	209 €	224 €	242 €	257 €	271 €					
Agrégé - CTPS	110 €	166 €	169 €	183 €	194 €	208 €	223 €	239 €	256 €	271 €	282 €
Agrégé - CTPS Hors Classe	256 €	271 €	283 €	303 €	315 €	334 €					
AE - CE - PEGC		120 €	126 €	133 €	139 €	146 €	152 €	160 €	168 €	178 €	188 €
CE - PEGC Hors Classe			177 €	187 €	211 €	227 €					
CE - PEGC Classe Ex.	211 €	229 €	242 €	257 €	271 €						
MA et CDI	100 €	113 €	116 €	124 €	133 €	140 €	150 €				

Catégorie professionnelle

Prof EPS stagiaire à l'externe	100 €
Prof de Sport stagiaire à l'externe	100 €
Agrégé stagiaire sur 1er poste	110 €
Congé parental - disponibilité	46 €
CDD temps plein à l'année	44 €
Autres CDD et vacataires	30 €
Congé de formation	102 €

Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine

Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service

Abonnement Bulletin	
Non syndicaux	60 €
Institutions/Associations	60 €
Etudiants STAPS	20 €

Retraité et contrat local HDF	Montant du traitement ou de la pension mensuelle (net)			
		Inférieur à 1 000 € → groupe 1	51 €	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6
	Entre 1 001 € et 1 300 € → groupe 2	68 €	Entre 2 301 € et 2 500 € → groupe 7	134 €
	Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3	83 €	Entre 2 501 € et 2 700 € → groupe 8	148 €
	Entre 1 551 € et 1 800 € → groupe 4	94 €	Entre 2 701 € et 2 900 € → groupe 9	160 €
	Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5	103 €	Supérieur à 2 900 € → groupe 10	168 €

Je choisis de payer ma cotisation...

- 1/ **Nouveauté ! En ligne** sur le site <http://www.snepfsu.net>
- 2/ **Par chèque** à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)
- 3/ **Par prélèvement(s)** en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements Indiquez le 1er mois de prélèvement

PRELEVEMENT MANDAT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Compl. d'adresse _____

CP - Ville _____

Pays _____

Code IBAN _____

Code BIC _____

Paiement récurrent

MERCI DE JOINDRE UN RIB

NE RIEN INSCRIRE ICI →

Pour le compte de
SNEP-FSU
76, rue des Rondeaux
75020 PARIS
 Ref : cotisation SNEP
A :
Le :
Signature :

CREDIT D'IMPOT

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 152 € ne vous coûte réellement que 51,68 €.



ASSEMBLEE GENERALE DU SNEP 81



JEUDI
27 SEPTEMBRE 2018
18H30
Collège Louisa Paulin
REALMONT

Quelques points à l'ordre du jour:

- Accueil des nouveaux collègues
- Bilan de rentrée
- Elections professionnelles
- PPCR, où en sommes-nous ?
- UNSS et action 2024
- Syndicalisation

Jeudi 27 septembre
INFOS-CONVIVIALITE

IL NE S'AGIT PAS DE DIRE, IL S'AGIT DE FAIRE !

Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui déplorent que notre société soit devenue de plus en plus individualiste.

Nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui dénoncent les rythmes effrénés de nos vies d'occidentaux.

Et toutes et tous ont raison !

Alors que diriez-vous de contredire ce constat et de prendre le temps de venir échanger avec des collègues, de partager un moment d'information mais aussi de convivialité ?

Ces dernières années, nos AG de rentrée sont « tristounettes » au regard du nombre de syndiqués et de collègues du département. Faut-il rappeler que nos AG sont ouvertes à toutes et tous, syndiqués comme non syndiqués, sympathisants comme opposants. Ce n'est bien souvent que dans l'échange, le débat, les confrontations d'idées que l'on évolue.

Prenez dès lors le temps de venir nous rejoindre à Réalmont. Les débats menés au SNEP sont toujours plus riches lorsque nous nous retrouvons en grand nombre. Et puis, il y a peu de moments dans l'année où nous pouvons prendre le temps de nous retrouver. Ne les gâchons pas !

Une petite collation est prévue en fin d'AG pour celles et ceux qui après le fond souhaiteront s'attaquer à la forme.

